Affaires courantes

Je signale qu'il serait difficile, pour le Président, de demander par exemple aux députés de retirer leur insigne de député, pour ceux qui le portent. Il me serait difficile de demander aux députés qui portent un petit drapeau du Canada de le retirer. Je ne peux pas énumérer tout ce qu'on peut ou ne peut pas porter au revers de la veste.

• (1505)

J'ai entendu le rappel au Règlement du député. Je vais examiner la pièce en question et y réfléchir. J'en reparlerai à la Chambre si c'est nécessaire.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à deux pétitions.

* * *

[Traduction]

MOTION D'INITIATIVE PARLEMENTAIRE M-4

M. Jim Jordan (Leeds—Grenville, Lib.): Madame la Présidente, je voudrais avoir le consentement unanime de la Chambre pour retirer du *Feuilleton* ma motion d'initiative parlementaire, la motion M–4. La question semble maintenant redondante. Il y a passablement longtemps que je l'ai présentée.

Je demande le consentement unanime de la Chambre pour retirer cette motion.

La présidente suppléante (Mme Maheu): Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

(La motion est retirée.)

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

RESSOURCES NATURELLES

M. Gordon Kirkby (Prince-Albert—Churchill River, Lib.): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le septième rapport du Comité permanent des ressources naturelles, qui porte sur le projet de loi C-71, Loi modifiant la Loi sur les explosifs, sans proposition d'amendement.

[Français]

RETRAIT DE LA MOTION M-404

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, si vous le demandez, je crois que vous trouverez le consentement unanime de la Chambre pour que la motion M-404 au nom de l'honorable député de Beauport—Montmorency—Orléans soit retirée et que la motion M-494 au nom de l'honorable député de Verchères remplace la motion M-404 au Feuilleton, et surtout à l'ordre de priorité de la Chambre. Je crois que nous aurons le consentement unanime de la Chambre pour cette proposition.

La présidente suppléante (Mme Maheu): L'honorable secrétaire parlementaire a-t-il le consentement unanime de la Chambre?

Des voix: Oui.

La présidente suppléante (Mme Maheu): La Chambre a entendu l'énoncé de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est retirée.)

[Traduction]

M. Milliken: Madame la Présidente, je voudrais faire un bref commentaire à ce sujet. La motion nº 494 inscrite au nom du député de Verchères devrait être transférée au nom du député de Beauport—Montmorency—Orléans. Ce changement ferait partie du même point à l'ordre du jour.

La présidente suppléante (Mme Maheu): Avons-nous aussi le consentement unanime de la Chambre à l'égard de ce changement?

Des voix: D'accord.

PÉTITIONS

* * *

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Madame la Présidente, conformément à l'article 36 du Règlement, je désire présenter une pétition qui a circulé dans tout le pays et a été signée par un certain nombre de Canadiens de la Colombie-Britannique.

Les pétitionnaires attirent l'attention de la Chambre sur le fait que la gestion d'un foyer et les soins à donner aux enfants d'âge préscolaire sont les tâches d'une profession honorable dont la valeur n'a pas encore été reconnue au sein de notre société. Ils affirment aussi que la Loi de l'impôt sur le revenu est discriminatoire, au détriment des familles qui choisissent de s'occuper à la maison d'enfants en bas âge, d'handicapés, de malades chroniques et de personnes âgées.